



Bulletin d'information: Décennie Internationale pour la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix pour les enfants du monde

Juin 2004

Editorial :

Le bulletin d'information de la Culture de la Paix pour la Décennie Internationale

Nous sommes heureux de présenter la première édition de notre bulletin d'information dédié à la Décennie Internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde (2001-2010). Faisant suite à l'Année internationale de la culture de la paix (2000), la Décennie Internationale vise à créer les bases d'une paix durable dans différentes parties du monde. La philosophie sous jacente de cette approche réside dans l'idée que la paix est plus qu'une question sécuritaire : la culture de la paix a été définie comme un « ensemble de valeurs, d'attitudes, de traditions, de comportements et de modes de vie qui rejettent la violence et préviennent les conflits en s'attaquant à leurs racines par le dialogue et la négociation entre les individus, les groupes et les Etats » (A/RES/53/243). Cela nécessite néanmoins des efforts dans de nombreux domaines, comme le reflètent les huit domaines d'actions définis dans la Déclaration et le programme sur une culture de la paix.

La résolution A/55/47 des Nations Unies a désigné l'UNESCO comme Agence chef de file de la Décennie internationale. Outre ses propres projets et événements, l'Organisation s'engage dans un dialogue avec des interlocuteurs non gouvernementaux, car comme l'ont reconnu les différentes résolutions des Nations Unies sur le sujet, une véritable culture de la paix ne peut se construire, que si elle est motivée par des efforts émanant de la société civile. Dans cet esprit, le site Internet www.unesco.org/cp fournit, aux acteurs de ce mouvement mondial pour une culture de la paix, des opportunités pour travailler en réseau et inclue un « Calendrier de la Décennie » et une « Bourse d'Echange de Ressources ». La résolution de l'Assemblée Générale la plus récente sur la Décennie Internationale (A/RES/58/11 – novembre 2003) a encouragé l'UNESCO à continuer ses activités qui permettent le développement d'outils de communication pour les ONG. Editer un bulletin d'information fait partie de ces efforts. Il s'agira d'une édition trimestrielle, éditée quatre fois par an et diffusée via e-mail.

Notre bulletin d'information a pour objectif de devenir une source d'inspiration pour l'ensemble des membres de ce

réseau global. En effet, le concept de culture de la paix est très vaste, il regroupe de nombreux acteurs et il y a différentes manières de le promouvoir. Pour ces raisons, le bulletin d'information contient les derniers événements organisés, mais aussi des exemples de travaux concrets sur la culture de la paix. Vous y trouverez donc des informations sur les activités de l'UNESCO, sur celles des autres agences des Nations Unies mais aussi des exemples d'initiatives d'ONG enregistrées sur notre site. Les prochaines éditions seront consacrées à un thème spécifique ou à une région déterminée afin de mettre en lumière différents aspects de la Décennie Internationale et de ses champs d'action.

Les contraintes liées à la taille du bulletin limitent le nombre d'exemples traités. Nous encourageons donc chacun à continuer à utiliser notre site web. Grâce à son caractère interactif, les acteurs de la culture de la paix peuvent mettre à jour leurs fiches et rentrer les informations relatives à leurs événements et projets. De plus, les ONG ont l'occasion de fournir leurs mises à jour à travers un bulletin d'information en ligne (également intitulé « La paix en mouvement »).

L'UNESCO est engagée dans la construction et la promotion d'une culture de la paix – une tâche qui requiert des efforts continus particulièrement en direction des générations futures. La coordination culture de la paix du Bureau de la planification stratégique agit comme un point focal pour différentes activités, regroupant des informations et fournissant les conseils et matériels nécessaires. Nous attendons de vos nouvelles et espérons coopérer avec vous dans le cadre de la Décennie internationale.

Pour plus d'informations :

Coordination culture de la paix, UNESCO-BSP/PMR
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France
tel: 33 (0)1 45 68 13 49, fax: 33(0)1 45 68 55 57
e-mail: cp@unesco.org
<http://www.unesco.org/cp>



Projet Culture de la Paix au Guatemala : Troisième phase

Le Guatemala est sorti, en 1996, d'une guerre civile qui a duré 36 ans et dont les effets matériels et culturels se font encore sentir dans la vie quotidienne actuelle. C'est dans ce contexte et à partir des recommandations formulées par la Commission pour l'Eclaircissement Historique (1999) ainsi que dans le cadre des accords de Paix signés par le gouvernement et le mouvement insurgé, qu'a émergé le *Projet Culture de la Paix*. Ce dernier est issu d'une initiative de l'UNESCO, suite à l'adoption du « Cadre d'action intégré concernant l'éducation pour la paix, les droits de l'homme et la démocratie » de 1994 et compte avec le soutien financier de la Coopération italienne.

Ayant débuté pendant l'année 2000 (déclarée Année Internationale de la Culture de la Paix par les Nations Unies), le projet en est aujourd'hui à sa troisième phase qui doit se terminer en 2005. Cette phase constitue le processus de consolidation et de renforcement des actions entreprises pendant la période antérieure.

L'objectif principal du projet est d'influer sur la société guatémaltèque, d'une part à travers l'éducation formelle – par le biais du système d'éducation nationale – et d'autre part au travers de processus éducatifs non formels, en collaboration avec les acteurs de la société civile. Dans les deux cas, l'objectif est de construire de nouvelles formes de cohabitation non violentes, permettant la démocratisation et la réconciliation nationale. Pour cela, il existe deux types de référents : le Ministère de l'Education nationale, sur lequel s'appuie le processus de réforme éducative en cours, en y incorporant des contenus relatifs à la culture de la paix ; et des acteurs d'origines sociales diverses (instance gouvernementale chargée des droits de l'Homme, réseaux de jeunesse, police, médias et organisations de terrain) qui servent de relais dans ce domaine.

Cette initiative, dans son ensemble, vise à promouvoir l'édification d'une culture de respect et de tolérance. Elle s'appuie sur le renforcement des droits de l'Homme, le dialogue et la valorisation pluriculturelle – une caractéristique distinctive de ce pays où cohabitent différents groupes ethniques – afin de prendre le dessus sur la confrontation et la violence qui caractérisent encore la vie quotidienne et les relations entre l'Etat et la société civile.

L'éventail d'actions déployées est très ample. On compte parmi les actions prioritaires :

- le soutien à l'intégration d'un nouveau concept de citoyenneté aux contenus des programmes pré-scolaires, primaires et élémentaires et la promotion de l'éducation civique ;
- le soutien à la professionnalisation des enseignants du système public ;
- un renforcement des instances juvéniles pour la paix ;
- l'appui aux réunions intersectorielles de dialogue concernant les principaux problèmes nationaux ;
- le soutien des médias dans leur rôle de diffusion des valeurs civiques et démocratiques, de prévention de la violence ;
- l'encouragement de la recherche et de publications concernant tous ces aspects.



Les deux premières phases du projet ont permis d'obtenir des résultats importants : l'approfondissement des thèmes relatifs à l'éducation civique dans le cadre de la transformation des programmes, l'ouverture et le développement d'espaces et de mécanismes contre la violence et en faveur de l'état de droit. L'étape actuelle – qui constituera le terme de ces actions – vise à l'appropriation de ces processus, par les instances nationales gouvernementales et non gouvernementales, notamment en ce qui concerne le transfert de connaissances afin de systématiser les actions entreprises et d'enrichir la réflexion et la méthodologie des interventions dans le domaine de la culture de la paix.

Pour plus d'information

Roberto Bonini, pazguaunesco@intelnet.net.gt

L'UNESCO et la Culture de la paix:

L'UNESCO et ses partenaires tiennent une conférence sur le dialogue interculturel et la Culture de la paix à Libreville, novembre 2003.

La République du Gabon a accueilli, du 18 au 20 novembre 2003, une conférence internationale intitulée « Le Dialogue interculturel et la Culture de la paix en Afrique Centrale et dans la région des Grands Lacs ». La conférence s'est tenue à Libreville sous les auspices du Président du Gabon, El Hadj Omar Bongo Ondimba. Elle a été organisée par le Bureau de l'UNESCO à Libreville, le gouvernement gabonais et avec la coopération de nombreuses institutions et notamment, l'*Organisation Internationale de la Francophonie* (OIF), l'*Agence Intergouvernementale de la Francophonie* (AIF), l'*Agence Universitaire de la Francophonie* (AUF), le *Centre International des Civilisations Bantu* (CICIBA), la *Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale* (ECCAS), la *Commission nationale française pour l'UNESCO*, le *Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la région des Grands Lacs* et l'*Université Omar Bongo Ondimba*.



Plus de 140 personnes venues de 20 pays différents et parmi lesquelles se trouvaient des universitaires, des dirigeants politiques ou encore des représentants de la société civile ont participé à cette conférence. Parmi les intervenants se trouvaient des personnalités telles que le Vice-Président de la République du Gabon, Didjob Divungi Di Dingé ; le président de la Conférence générale de l'UNESCO, Michael Abiola Omolewa ; le Vice-Recteur de l'AUF, le Professeur Aloys-Raymond Ndiaye ; le Secrétaire général de l'ECCAS, le Général Louis Sylvain Ngoma ; le Président de la Commission nationale gabonaise pour l'UNESCO, le professeur Daniel Ona Ondo ou encore le Général Laminé Cissé, le Représentant spécial du

Secrétaire général des Nations Unies à Bangui. Des messages du Directeur général de l'UNESCO, Koïchiro Matsuura et de Hans d'Orville, Directeur du Bureau de la planification stratégique, ont également été lus. A la suite de la cérémonie d'ouverture, le Professeur Ona Ondo, le Ministre de l'Education Nationale, a présidé la conférence. Le thème général s'est divisé en cinq sous-catégories :

1. Le rôle des chefs traditionnels et spirituels dans les mécanismes de prévention et de résolution de conflit dans les sociétés de l'Afrique Centrale et de la région des Grands Lacs
2. La perception de la notion de culture de la paix dans les pays de l'Afrique Centrale et dans la région des Grands Lacs
3. L'interculturalité
4. L'éducation à la citoyenneté
5. Le rôle des médias dans la promotion de la culture de la paix et du développement dans les zones de conflit et de post-conflit

Parallèlement à ces cinq groupes de travail, l'UNESCO, en relation avec le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la région des Grands Lacs, a tenu, à Bujumbura, un atelier préparatoire sur le rôle des mécanismes traditionnels de résolution des conflits. L'UNESCO, en collaboration avec l'AIF, a organisé un forum d'écrivains africains sur le thème : « Littérature et paix : écrire dans une Afrique en crise ». L'un des résultats de cette rencontre est l'élaboration d'un manifeste des écrivains réclamant une politique active de promotion du livre et de l'écriture afin de favoriser et de diffuser les idées liées au dialogue interculturel et à la culture de la paix.

Chaque groupe de travail a dressé une liste de recommandations qui, ensemble, forment les bases de la Déclaration de Libreville sur le dialogue interculturel et la culture de la paix. La déclaration formule ainsi 21 recommandations et appelle, entre autre, à la reconnaissance des formes traditionnelles de prévention et de résolution de conflit comme patrimoine matériel et immatériel. Ce document met également l'accent sur le rôle des langues locales ou régionales pour véhiculer les valeurs traditionnelles de tolérance. L'institutionnalisation du forum des écrivains africains en biennale y est aussi suggérée. De plus, la Déclaration insiste sur la nécessité de promouvoir l'interculturalité et la culture de la paix à différents niveaux, notamment par le biais de cours de formation pour les journalistes.

En ce qui concerne les activités basées au Gabon, la Conférence a proposé la création, au sein de l'Université Omar Bongo Ondimba, d'un institut d'études et de

recherches interculturelles et de l'éducation pour la paix, ainsi que la mise en place d'un prix « pour le Dialogue interculturel et la culture de la paix », sous l'égide de l'UNESCO et de l'Etat gabonais. La version complète de la déclaration de Libreville est disponible via le site Internet de

la Culture de la Paix de l'UNESCO ([http://www.unesco.org/dialogue2001/en/Declaration de Libreville.pdf](http://www.unesco.org/dialogue2001/en/Declaration_de_Libreville.pdf)).

Pour plus d'informations

Bureau de l'UNESCO à Libreville, libreville@unesco.org

L'UNESCO, le HCR et l'INEE travaillent ensemble **sur un Programme d'Education pour la Paix**

L'éducation pour la paix et la non-violence est une pierre angulaire dans la construction d'une culture de la paix. Il existe néanmoins, dans le domaine de l'éducation pour la paix, plusieurs approches possibles qui vont du plaidoyer (à travers des vidéos, des publications et des conférences) à la restructuration du système éducatif en lui-même. Certaines approches consistent en l'élaboration de ressources que les professeurs pourront ensuite incorporer au programme alors que d'autres se concentrent sur la sensibilisation des professeurs aux valeurs et attitudes liées à l'éducation à la paix leur permettant ainsi de les retransmettre aux élèves. Dans le Programme d'Education pour la paix (PEP), l'UNESCO et le HCR utilisent une méthode très directe basée sur les aptitudes, c'est à dire qu'ils se concentrent sur les aptitudes personnelles qui, ensemble, forment les attitudes, valeurs et comportements d'une vie constructive. Travaillant en coopération avec le Réseau inter-institutionnel pour l'éducation dans les situations d'urgence (INEE), les deux organisations cherchent à créer un programme complet et applicable aux différentes situations du système éducatif.

En 1997, le HCR a créé le Programme d'Education pour la Paix en tant que projet destiné aux réfugiés des camps situés au Kenya. Le programme s'est par la suite élargi à huit autres pays africains, ainsi qu'à de nombreux autres pays non africains. Suite à la signature d'un protocole d'accord au début de l'année 2004, le HCR et le Secteur de l'Education de l'UNESCO coopèrent maintenant pour la révision du PEP. Les outils fournis dans le « pack d'éducation à la paix » développé dans ce cadre (des manuels pour les professeurs et des guides pour les personnes animant des ateliers communautaires) seront numérisés par l'INEE. Ils seront ainsi disponibles à un plus grand nombre d'organisations travaillant avec des populations en situation de crise dans le monde entier.

L'originalité du PEP réside dans le fait qu'il distribue les matériels et met en œuvre les programmes, une tâche qui

est habituellement réservée à d'autres institutions nationales. Dans les pays où il est actuellement appliqué, le programme consiste en des composants formels et non formels. Les adultes participent à des ateliers communautaires d'une durée de 36 heures et qui s'étalent sur 12 demi-journées. Parallèlement, les enfants participent à des classes hebdomadaires tout au long de leur école primaire. Le PEP permet d'atteindre l'ensemble des enfants scolarisés ainsi que 20% des réfugiés d'âge adulte et des jeunes exclus du système scolaire.

L'approche du PEP basée sur les aptitudes est illustrée par la manière intensive par laquelle sont formés les professeurs et qui constitue un élément à part entière du programme. L'efficacité d'une telle méthode a particulièrement fait ses preuves dans les systèmes éducatifs où les professeurs connaissent des manques importants de ressources. Les professeurs apprennent à appliquer une éducation à la paix centrée sur les activités, ce qui permet aux élèves de mettre en application un comportement constructif dans un environnement sûr. La partie « communautaire » du programme est basée sur le dialogue et se concentre sur la recherche de solution, en lien direct avec les problèmes de la communauté. Comme preuve de son succès, il convient de souligner que d'anciens participants ont développé des initiatives locales basées sur la philosophie du programme. Les aptitudes et les comportements étant intériorisés par les bénéficiaires du programme, il devient clair que l'éducation pour la paix n'est pas un engagement occasionnel ou à court terme.

Pour plus d'informations :

Pamela Baxter, p.baxter@unesco.org et Baxter@unhcr.ch

Le système des Nations Unies et la Culture de la paix:

OMS : La collaboration des Nations Unies pour la prévention de la violence interpersonnelle

Du point de vue de la culture de la paix, la perception générale de la violence est bien souvent centrée sur les situations de conflits qui font intervenir des entités collectives. Cependant, pour construire une véritable culture de la paix, les efforts à faire dans le domaine de la violence interpersonnelle sont également de première importance. En effet, de nombreuses personnes meurent dans des situations qui sont étrangères aux crises de grande ampleur. La violence interpersonnelle fait référence à la violence quotidienne – elle inclue, la violence sexuelle, les homicides, les affrontements entre jeunes, les négligences et abus perpétrés contre les enfants, la violence domestique, les vols et autres crimes. Bien que la violence interpersonnelle ne bénéficie pas de la même couverture médiatique et du même engagement au niveau de la prévention que les situations de guerre ou de terrorisme, elle engendre pourtant le même niveau (voire un niveau plus élevé) de dommage à la société.

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a contribué de manière significative à la prévention de ce type de violence, notamment à travers le renforcement de la coopération des différents organes des Nations Unies sur le sujet. Les récents efforts sur la violence interpersonnelle se traduisent par la préparation d'une *Etude des Nations Unies sur la violence contre les enfants* (préparée par le HCDH, l'UNICEF et l'OMS comme organes principaux) et du *Rapport mondial sur la violence et la santé* (publié par l'OMS en 2002). En janvier 2004, l'OMS et un nombre important de gouvernements nationaux ont lancé l'Alliance mondiale pour la prévention de la violence interpersonnelle (GIPVA). De plus, l'UNIFEM dirige depuis 1997 un *Fonds d'affectation spéciale pour soutenir les actions qui visent à faire disparaître la violence à l'égard des femmes*, alors que l'UNICEF elle, mène une campagne contre les violences à l'acide en Asie du Sud Est. L'UNESCO a, pour sa part, placé l'accent depuis de nombreuses années sur l'éducation à la non-violence comme un aspect fondamental d'une éducation de qualité.

La première réunion inter-Agence sur la prévention de la violence interpersonnelle a eu lieu en novembre 2001, elle a regroupé des représentants de dix agences des Nations Unies et des acteurs du secteur non gouvernemental. Un des résultats de cette session est la publication d'un *Guide to United Nations resources and activities for the prevention of interpersonal violence* (disponible en anglais via

http://www.who.int/violence_injury_prevention/media/en/633.pdf). A l'initiative de l'OMS, une réunion de suivi a eu lieu en janvier 2004 afin d'évaluer les progrès réalisés dans ce domaine et d'identifier d'autres angles de collaboration, notamment l'importance de développer une structure de diffusion de la campagne.



Le premier projet de cette structure est en ce moment préparé par l'OMS. Dans ce contexte, la collaboration entre agences au niveau national doit être encouragée. Les différentes agences peuvent dans ce cadre s'inspirer des campagnes contre la violence interpersonnelle qui ont déjà été réalisées, comme par exemple l'expérience du Mozambique lors des activités menées en faveur de la prévention de la violence grâce à la collaboration de plusieurs agences (le FNUAP, l'UNICEF, le PNUD, l'UNESCO et l'OMS). En plus de ces activités – en accord avec les décisions prises lors des deux précédentes réunions – un site Internet dédié à la violence interpersonnelle sera développé. Ce site servira comme portail de ressources et fournira des informations sur les activités de prévention de la violence, organisées par les différentes agences des Nations Unies. Il acquerra ainsi une forme plus complète et dynamique que la version publiée du guide.

Les collaborations futures sur la prévention de la violence devront inclure le développement d'un cadre pour le plaidoyer qui pourra être testé durant l'Année Africaine pour la Prévention de la Violence (2005). Cette occasion sera effectivement une opportunité pour les agences des Nations Unies de travailler ensemble dans le cadre de la prévention de la violence sur une échelle régionale.

Pour plus d'informations, consulter :
http://www.who.int/violence_injury_prevention/violence/unit-ed_nations/un5/en/

Les ONG et la Culture de la paix:

Dans cette partie nous présentons des exemples provenant d'organisations enregistrées sur le site www.unesco.org/cp, afin d'illustrer les différentes manières de travailler pour la culture de la paix. L'UNESCO n'est pas responsable du contenu des projets de ces ONG et, sauf mention explicite, ne coopère pas en tant que partenaire officiel.

Une ONG autochtone contribue à la culture de paix

Depuis sa création officielle en 1993, l'ONG Yachay Wasi (« La Maison de l'Apprentissage ») travaille sur des aspects clés de la culture de paix. Cette organisation combine en effet des actions pour le développement économique et social durable, la promotion de l'entente et de la tolérance et un engagement spécifique en faveur des droits humains des populations autochtones. Yachay Wasi est associée au Département de l'information des Nations Unies et a le statut consultatif auprès d'ECOSOC. Son président et cofondateur est né dans le village andin de Acopia, parle Quechua et a établi domicile à Cuzco au Pérou. Les deux autres cofondateurs sont eux, nés en France et représentent l'ONG au siège des Nations Unies à New York.

Aujourd'hui les descendants de Tawantinsuyu (l'Empire Inca) ne sont plus les victimes d'une guerre ouverte mais plutôt d'une marginalisation et de graves préjudices issus des mêmes préjugés qu'ils subissent depuis des centaines d'années. A travers sa campagne Inka Challenge, Yachay Wasi fournit des informations sur la culture et la religion de la civilisation inca et appelle à un respect de son patrimoine et à une protection de ses sites sacrés.



Dans un même temps, un projet à long terme a été élaboré à Acopia, le Centro Cultural Yachay Wasi, qui met l'accent sur les enfants en leur inculquant fierté et intérêt pour leur héritage inca. Cette initiative de développement communautaire durable se concentre sur l'identité culturelle et travaille à l'incorporation du savoir traditionnel autochtone et des techniques respectueuses de l'environnement. C'est ainsi toute la population d'Acopia et des villages avoisinants qui bénéficie de ce projet. A travers ces actions, ils font appel à la coopération et à la bonne volonté, des éléments indispensables à une culture de la paix pérenne.

En 2000, l'Assemblée générale des Nations Unies approuva la création d'une Instance permanente sur les questions autochtones au sein des Nations Unies (UNPFII), créant ainsi un organe subsidiaire du Conseil Economique et Social et ouvrant la voix à une culture de la paix à grande échelle. Suite à cela, Yachay Wasi organisa deux Rencontres Andines (2001 et 2003) pour informer les représentants des différents villages, parlant encore Quechua, des travaux menés aux Nations Unies et pour faire ressortir les questions importantes qu'ils souhaitent voir traitées.

Les activités menées par Yachay Wasi entrent dans le cadre de deux Décennies, la « Décennie Internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde » et celle des « populations autochtones du monde » (1995-2004). En combinant ces objectifs et en faisant valoir le savoir autochtone, cette organisation agit dans le sens que Kofi Annan donna à son discours à l'Instance permanente sur les questions autochtones au sein des Nations Unies en 2002 : « vous avez des connaissances, des idées, des valeurs, des compétences et d'autres qualités qui peuvent et doivent nous aider, nous aux Nations Unies, et toute l'humanité, à atteindre les objectifs poursuivis depuis longtemps que sont le développement et la paix. »

Plus d'informations : <http://www.yachaywasi-ngo.org>
Email : yachaywasi@nyc.rr.com

Patrimoines pour une Culture de la Paix – Un projet du Comité de liaison ONG - UNESCO

La 32^e Conférence Générale de l'UNESCO a souligné la nature pluri-dimensionnelle du « patrimoine » comme l'illustre l'adoption de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel le 17 octobre 2003. La notion de « patrimoine immatériel » met l'accent sur le fait que le « patrimoine » affecte la vie des personnes, il est sujet à leurs interactions et en constante évolution. Dans la lignée du rôle tenu par l'UNESCO dans la sauvegarde et la promotion du patrimoine (matériel et immatériel) le Comité de liaison des ONG a développé une campagne intitulée « Patrimoines pour une Culture de la Paix ». Le Comité représente toutes les ONG qui maintiennent des relations officielles avec l'UNESCO. Ce projet est appuyé par la Coordination de l'UNESCO pour la culture de la paix.

La campagne fut mentionnée pour la première fois lors de la Conférence internationale des ONG en décembre 2001 où les représentants des ONG se sont mis d'accord sur un « Plan d'action pour la Décennie internationale pour la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde ». Le document invitait, entre autres, le Comité de liaison à faire la liste des monuments susceptibles de jouer un rôle de « Messenger de la Culture de Paix ». L'idée du projet est que le patrimoine –sous forme de monuments, d'œuvres d'arts ou de traditions – puisse être utilisé comme un outil de promotion du dialogue et de la réconciliation.

Les activités de l'UNESCO dans ce domaine ont souvent montré leur efficacité. Un exemple connu est celui de la reconstruction du pont de Mostar, à laquelle l'Organisation a contribué et qui a nécessité un dialogue et une coopération entre les trois communautés présentes en Bosnie. De ce point de vue, la reconstruction du pont est un symbole de dialogue et de réconciliation. D'une autre manière, la fédération italienne des clubs UNESCO a identifié de nombreux sites historiques qui peuvent être utilisés dans le cadre de l'éducation pour la paix et la non-violence.

Depuis 2002, un groupe ad hoc d'ONG est chargé du projet « Patrimoines pour une Culture de la Paix ». Une brochure a ainsi été publiée, avec le soutien de l'UNESCO, et distribuée par le groupe ad hoc à toutes les organisations membres. Des copies supplémentaires sont encore disponibles au Comité et à l'UNESCO. La brochure explique comment mettre au point et enregistrer un projet de « patrimoine pour une Culture de la Paix » en identifiant un élément matériel ou immatériel de son patrimoine comme moyen d'action et symbole de la culture de la paix. À la conférence internationale des ONG de décembre 2003, une nouvelle résolution a recommandé que le Comité de liaison et le groupe ad hoc « poursuivent leur

engagement en faveur de la promotion d'une culture de la paix et leur action dans le cadre de la campagne ».

Afin de soutenir cette campagne, le bureau de coordination de l'UNESCO pour la culture de la paix a commencé à récolter des exemples de projets d'ONG relatifs au rapprochement entre le patrimoine et la culture de la paix. Il est prévu, pour la fin 2004, de mettre en avant plusieurs cas particuliers pouvant servir d'illustration.

Contacts :

Comité de liaison des ONG :
comite.liaison.ong@unesco.org
Coordination de la culture de la paix, UNESCO :
a.salinas@unesco.org

Note éditoriale :

Ce bulletin d'information est publié par la Coordination culture de la paix, Bureau de Planification stratégique, UNESCO. Il a été édité par Aurore Salinas, Daniel Laqua et Pierre Terver.

Les éditeurs souhaiteraient remercier les personnes suivantes pour leur contribution à ce document : Pamela Baxter, Roberto Bonini, Hans d'Orville, Patricia Portillo, FW Russel, Marie-Danielle Samuel.

La Coordination n'est pas responsable du contenu des projets d'ONG diffusés sur le site (www.unesco.org/cp) et dans ce bulletin d'information.

Les idées et opinions exprimées dans ce bulletin sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'UNESCO. Les appellations employées et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Evènements récents et à venir :

Le site de l'UNESCO dédié à la culture de la paix inclut un calendrier international pour la Décennie (http://www3.unesco.org/iycp/fr/fr_sum_cal_int.htm) que les acteurs de la culture de la paix peuvent alimenter en publiant les informations concernant leurs évènements les plus significatifs. Ces évènements enregistrés par les acteurs de la culture de la paix ne sont toutefois pas sponsorisés ou officiellement soutenus par l'UNESCO, la responsabilité des ces manifestations incombe aux organisateurs. Des informations plus détaillées sur l'ensemble des projets pour la culture de la paix sont disponibles via notre site internet.

16-19 Mai 2004 Forum mondial des Droits de l'homme, Nantes/France

Ce forum de trois jours, organisé par la ville de Nantes, vise à faciliter les échanges entre les différents acteurs engagés dans le domaine des droits de l'homme. Rechercher les nouvelles idées et participer à un renforcement de la coopération entre les protagonistes sont les objectifs principaux de cette rencontre. <http://www.forum-humanrights.org>

19 Mai 2004 Journée internationale de l'éthique, Vilnius/Lituanie

Le département d'éthique de l'Université pédagogique de Vilnius organise une série d'évènements (débats, activités culturelles) afin de souligner l'importance d'une base éthique pour une société libre. <http://www.vpu.lt/en/padal.fakultetas/6>

4-6 Juin 2004 Salon international des initiative de paix, Paris/France

La Coordination française pour la Décennie organise ce « salon de la culture de la paix » afin de fournir aux membres de la société civile une opportunité de présenter leurs projets et d'établir des domaines d'action communs. <http://www.decennie.org>

15-17 Juillet 2004 Festival international de la jeunesse pour la Paix- « Couleurs de l'Asie », Séoul, République de Corée

Le Festival international de la jeunesse pour la paix est organisé par la Fédération internationale des auberges de jeunesse et réunira 800 jeunes qui discuteront de sujets tels que la prévention des conflits, la protection de l'environnement et la conservation du patrimoine. Les participants construiront des « Villages de la paix » dans les Parcs olympiques de la paix et célèbreront le tout par le biais de spectacles de chant, de danse et de poésie. <http://www.iyhf.org>

9-12 Août 2004 « Langage comme violence- Violence comme langage », Barcelone, Espagne

Ce forum qui s'inscrit dans le cadre du Forum mondial de la jeunesse, réunira plus de 1000 jeunes du monde entier. Ils débattront des formes de violence qu'ils rencontrent dans leurs vies quotidiennes et des moyens de trouver des langages alternatifs à cette violence. Le Forum et Festival est un des nombreux événement qui aura lieu au « Forum Universel des Cultures – Barcelone 2004 » (www.barcelona2004.org) organisé avec l'aide du gouvernement autonome catalan, de l'Etat espagnol, de la municipalité de Barcelone et tenu en partenariat étroit avec l'UNESCO. http://portal.unesco.org/culture/fr/ev.php@URL_ID=20100&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

Nous invitons tous les acteurs enregistrés à mettre à jour leurs fiches sur le site Internet de l'UNESCO dédié à la culture de la paix (www.unesco.org/cp) et à enregistrer les informations relatives aux évènements et projets liés à la Décennie internationale pour la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix. Si vous avez perdu votre numéro de compte Internet, n'hésitez pas à nous contacter : cp@unesco.org.